

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 16

**MINISTERE DES SPORTS ET
DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 211: ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	17
2.2.	PROGRAMME 212: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	23
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	26
2.3.	PROGRAMME 213: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	27
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	28
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	28
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	30
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	35

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	36
3.2.	LEÇONS APPRISES	38
3.3.	PERSPECTIVES	39

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) les objectifs assignés au MINSEP en relation avec le secteur social sont basés sur :

Le renforcement de la gouvernance sportive. Celui-ci passe par l'assainissement du milieu sportif, l'introduction des règles de bonne gestion, la mise en place d'une véritable politique de maintenance des infrastructures existantes et à construire, ainsi que par la mise en œuvre de diverses incitations pour que le secteur privé investisse durablement et de manière multiforme dans les Activités Physiques et Sportives (APS) ;

L'encadrement du mouvement sportif. Il s'agira entre autres, d'assurer la formation en quantité et en qualité d'encadreurs (éducateurs et entraîneurs), de renforcer les centres de recherche et d'excellence sportive, de promouvoir l'organisation des compétitions dans toutes ses dimensions, d'améliorer la protection sociale des sportifs et professionnels du sport, de faciliter et de rationaliser le fonctionnement des fédérations sportives civiles nationales ;

Le développement des infrastructures sportives pour le sport d'élite et de masse. Diverses installations sportives modernes seront construites et réparties sur le territoire national dans l'optique de développer le sport de haut niveau, d'organiser les compétitions sportives internationales et de promouvoir la pratique du sport de masse.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Créé par Décret N°2005/098 du 06 avril 2005 et réorganisé par le Décret n°2012/436 du 1^{er} octobre 2012, le MINSEP est responsable de l'élaboration de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine des Sports et de l'Education Physique.

À ce titre, il est chargé :

- d'élaborer les projets de textes relatifs au secteur du Sport et de l'Éducation Physique ;
- d'élaborer les stratégies et les plans de développement relatifs aux Sports et aux Activités Physiques ;
- d'élaborer les programmes de promotion du sport d'élite et d'évaluation des niveaux techniques et tactiques des sportifs ;
- de développer et promouvoir l'esprit et la culture olympique au sein de la société ;
- d'arrêter les programmes d'enseignements de l'Education Physique ou des Sports dans les établissements d'enseignement de base, secondaire et supérieur, publics et privés et d'en suivre l'exécution ;
- d'assurer le suivi de la réalisation des programmes de préparation des sportifs d'élite en liaison avec les Fédérations Sportives ;
- de l'encadrement des sportifs participant aux compétitions internationales ;
- du suivi de l'encadrement des sportifs de haut niveau ;
- d'assurer le contrôle des établissements de formation des sportifs ;

de développer la formation et de contribuer à la recherche en sciences et en médecine du sport en relation avec les Administrations concernées ;
 d'assurer le développement des infrastructures sportives en relation avec les départements ministériels et les organismes concernés ;
 d'assurer la promotion et la supervision des grandes compétitions internationales en liaison avec les organismes concernés ;
 d'élaborer les projets de coopération avec les organismes nationaux et internationaux ou des pays partenaires dans les domaines de l'Education Physique et des Sports, et veiller à leur mise en œuvre, ainsi qu'à leur évaluation en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures. Il suit les organisations et structures privées relevant du domaine des sports ou de l'éducation Physique.

Il exerce la tutelle technique sur :

- les Fédérations Sportives Civiles Nationales ;
- le Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ;
- l'Académie Nationale de Football (ANAFoot) ;
- l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ainsi que les structures publiques relevant du domaine des sports ou de l'éducation physique, les établissements de formation en éducation physique et aux métiers du sport.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Pour atteindre les objectifs sus évoqués, le MINSEP s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support. Il s'agit notamment du programme 211 intitulé : *Encadrement du mouvement sportif* ; du Programme 212 : *Développement des infrastructures sportives* ; du Programme 213 : *Administration et Pilotage des programmes du Sous-secteur Sports et Education Physique*.

Ces trois programmes ont été exécutés au cours de l'année 2017 dans un environnement marqué par la persistance de l'insécurité transfrontalière au Nord et à l'Est et des remous sociales dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, d'une part, et surtout par la tenue au Cameroun de certaines compétitions d'envergure à l'instar de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de volleyball Dames qui a eu lieu du 05 au 15 octobre 2017 à Yaoundé, d'autre part. Par ailleurs, il a été question de poursuivre la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations de football masculin (CAN) TOTAL CAMEROUN 2019, d'enclencher la mise en place des organes de direction de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot), d'assurer la préparation et la participation des athlètes aux compétitions sportives qualificatives à certaines compétitions internationales de souveraineté. Il a outre été question d'assurer l'accompagnement du mouvement sportif aussi bien sur le plan de l'organisation managériale que sur les aspects liés aux compétitions sportives nationales et internationales.

S'agissant de la persistance de l'insécurité transfrontalière et les remous sociales dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest, le MINSEP a poursuivi la mise sur pied en collaboration avec certains partenaires nationaux et internationaux, des plates-formes de promotion de la

culture de la paix par la pratique des Activités Physiques et Sportives dans les zones sensibles comme dans les camps des réfugiés à l'Est Cameroun.

Concernant l'organisation de la CAN « Cameroun 2019 », il s'est agi d'accélérer la construction et la réhabilitation des infrastructures sportives y relatives, de concevoir une offre événementielle permettant de rehausser le caractère festif des manifestations d'ouverture et de clôture de la « CAN TOTAL Cameroun 2019 ». Par ailleurs sur le plan sportif, des moyens conséquents ont été mobilisés pour assurer à l'équipe nationale fanion de football une participation honorable à la Coupe d'Afrique de football « CAN TOTAL GABON 2017 ».

La poursuite du déploiement des préparatifs inhérents à l'organisation de la CAN 2019 a eu comme point d'orgue l'achèvement de la première phase des travaux du stade Omnisports de Bafoussam ainsi que la mise aux normes de cet édifice. Une mission de la Confédération Africaine de Football (CAF) dépêchée au Cameroun au cours du premier trimestre de l'année 2016 a prononcé son homologation ce qui a permis l'organisation au sein de ladite enceinte sportive des matches internationaux de football.

Au sujet de la participation des athlètes aux compétitions qualificatives et aux phases finales des Jeux de la Francophonie et des Jeux Islamiques un accent a été mis sur les stages préparatoires (internes et externes) et l'accompagnement optimal des sportifs camerounais auxdits jeux.

Sur le plan de l'animation du mouvement sportif, le soutien à la professionnalisation du football camerounais est resté constant au cours de l'exercice 2017. C'est dans ce cadre que les pouvoirs publics ont continué à accorder un appui à la fois technique et financier à la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC) et aux fédérations sportives civiles nationales. L'assistance aux fédérations a permis d'assurer le rayonnement du Cameroun sur la scène sportive internationale à travers l'organisation et la participation aux compétitions sportives continentale et mondiale. De plus, pour la consolidation du capital santé par la pratique régulière des Activités Physiques et Sportives (APS), la sensibilisation s'est poursuivie en 2017 à travers la célébration et l'extension de l'organisation de la Journée Nationale de l'Education Physique sur l'ensemble du territoire national sous le thème : « *la pratique des activités physiques et sportives : gage de santé, d'unité et d'intégration nationale pour un Cameroun émergent* ».

Enfin, dans l'optique de poursuivre la mise en place des nouveaux outils de pilotage et de gestion des finances publiques dont les principales orientations sont déclinées dans la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat, des sessions de formation ont été organisées à l'intention des responsables et des cadres du ministère sur la maîtrise desdits instruments et des nouveaux paradigmes en vigueur dans la gestion des affaires publiques.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

- l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations Dames de volleyball avec la consécration de l'équipe du Cameroun comme Championne d'Afrique ;
- l'organisation de la World Grand Prix Volleyball Dames ;
- l'organisation du Grand Prix Cycliste International « Chantal BIYA » ;
- l'organisation de la 23ème Edition de la course de l'Espoir : Guinness Mount Cameroon Race of Hope;
- la participation de l'équipe nationale fanion à la CAN GABON 2017, avec le sacre des Lions Indomptables comme Champion D'Afrique ;
- la participation du Cameroun aux 8ème Jeux de la Francophonie à Abidjan et aux Jeux Islamique à Bakou en Azerbaïdjan ;
- l'octroi des subventions aux associations et organisations sportives ;
- l'octroi d'une subvention à la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC) ;
- l'organisation de 19 stages et la prise en charge de 425 athlètes ;
- la réactualisation des programmes dans les 4 CENAJES ;
- la désignation des footballeuses pour une bourse à l'Université Internationale de Tokyo au Japon ;
- la nomination d'un représentant à l'organe consultatif du Commonwealth ;
- le suivi et contrôle de 47 fédérations sportives ;
- la nomination par le Chef de l'Etat des membres du Conseil d'Administration de l'Académie National de Football (ANAFoot) ;
- la mise en place du Comité d'Organisation Local de la CAN 2019 ;
- la couverture médiatique de 108 activités organisées par le MINSEP ;
- la production de 20 émissions radio et documentaires télé ;
- la réhabilitation de certaines infrastructures dans les CENAJES.

Programme technique n°2 : Développement des infrastructures sportives

- la construction du Complexe d'Olembé par l'entreprise italienne PICCINI est en cours ;
- la construction du Complexe de Japoma par l'entreprise turque YENEGUN est en cours ;
- les travaux de réhabilitation des autres infrastructures sportives destinées à la CAN 2019 ;
- la réhabilitation à 60% du stade de Nanga Eboko ;
- la livraison en décembre du stade de Ngoulemakong ;
- la réhabilitation de la salle des conférences du MINSEP.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 211

ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

Responsable du programme

MINDJEME JULES ELOY

Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 211 intitulé « Encadrement du Mouvement Sportif » couvre les deux principaux champs d'action du MINSEP à savoir le Sport et l'Éducation Physique. Il a pour objectif d'améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels.

Il se décline en quatre (04) actions prioritaires (Cf tableau ci-dessous)

OBJECTIF	Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'encadreurs qualifiés d'APS pour 100 000 habitants
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	11.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	13.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Action 04: DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS Action 05: ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL Action 06: DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU	
DOTATIONS INITIALES	AE 10 188 647 000	CP 10 188 647 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MINDJEME JULES ELOY, Directeur du Développement des Sports de Haut Niveau	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 211 s'est faite tout comme lors de l'exercice précédent, dans un environnement sociopolitique marqué par la persistance de l'insécurité dans les zones transfrontalières, les tensions sociales dans une partie du territoire national, la poursuite de la mise en œuvre du plan d'urgence triennal et de l'accélération du processus de décentralisation, ainsi que la mauvaise gouvernance observée dans certaines fédérations sportives civiles nationales.

Par ailleurs, on peut également citer les résultats mitigés de certaines sélections en compétitions internationales, la poursuite du processus de restructuration de certaines équipes nationales entraînant une phase de transition dans la gestion de ces dernières à l'instar de celle du football et le déficit de plus en plus important d'enseignants d'Éducation Physique et Sportive (EPS) dans le système éducatif.

Sur un autre plan, il a été question de poursuivre l'implémentation du système Licence Master Doctorat (LMD) à l'INJS et d'assurer les préparatifs de la CAN masculine 2019 au Cameroun.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'encadrement du mouvement sportif est axé principalement sur la promotion de l'Éducation Physique et le Sport. Au cours de l'exercice, les efforts déployés ont abouti à plusieurs réalisations dans les divers aspects relevant dudit programme.

En ce qui concerne ***l'Éducation Physique***, il a été organisé un séminaire national de renforcement des capacités à l'intention des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie, un séminaire d'imprégnation des lauréats STAPS de la promotion 2017, de même que des journées pédagogiques au profit des cadres en service à l'INJS, dans les CENAJES, et sur toute l'étendue du territoire national par le biais des Délégations Régionales. De plus, un mémento sur l'enseignement de l'Education Physique et Sportive selon l'approche par compétence a été produit.

Par ailleurs, le fichier national des enseignants d'EPS a été réactualisé, l'enseignement de l'Education Physique reste effectif dans les sous-systèmes francophone et anglophone.

Par ailleurs, les plates-formes de concertation mises en place avec les administrations partenaires dans l'optique d'une appropriation du cadre normatif applicable à l'enseignement de l'EPS ont permis le respect de l'application des textes réglementaires en formation continue et aux examens officiels.

Ces différentes instances de réflexion ont eu pour but principal le renforcement des capacités d'action ainsi que l'appropriation par les différents intervenants des nouvelles méthodes d'enseignement de l'EPS.

Le MINSEP a encadré, en sa qualité d'organe technique de promotion et de vulgarisation des Activités Physiques et Sportives, plusieurs marches sportives organisées par des administrations partenaires et certains organismes notamment le MINREX dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale du Commonwealth, le MINPROFF dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Femme...

S'agissant du volet ***Sport*** dont l'objectif est d'assurer le rayonnement de l'image de marque du Cameroun sur la scène internationale, l'action des pouvoirs publics a été dominée principalement par l'accompagnement des sportifs camerounais à la participation à diverses compétitions sportives internationales notamment la CAN TOTAL GABON 2017, la CAN de volleyball féminin « Yaoundé 2017 », les jeux islamiques à BAKU, les jeux de la Francophonie à Abidjan et les préparatifs de la CAN de football masculin 2019. Le bilan qui en résulte est le suivant :

Les sélections sportives nationales ont pris part à 109 compétitions sportives internationales dont 90 éligibles au financement de l'Etat ; 72 se sont tenues à l'étranger et 18 ont été

organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions de 90, 48%, avec une moisson de 381 médailles engrangées dont 142 en or, 97 en argent, et 142 en bronze. Parmi les prestations les plus retentissantes, on peut citer:

la brillante victoire des Lions indomptables à la Coupe d'Afrique des Nations de football « Gabon Total 2017 ». Au terme de cette compétition, l'équipe nationale sénior de football messieurs du Cameroun a remporté le trophée en devenant pour la cinquième fois Champion d'Afrique ; ils ont à ce titre été félicité par le Président de la République, Chef de l'Etat au cours d'une réception officielle offerte en leur honneur.

l'exploit des volleyeuses et volleyeurs camerounais. D'abord les dames qui ont remporté pour la première fois le titre de championne d'Afrique au cours de la CAN de Volleyball Dames « Yaoundé 2017 » qui s'est déroulé au Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé obtenant ainsi une qualification pour la Coupe du Monde « Japon 2018 » ; Pour cet exploit remarquable, une cérémonie de reconnaissance a été organisée en leur honneur par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Ensuite, les messieurs qui ont arraché une troisième place synonyme de médaille de bronze et qualificative pour la Coupe du Monde « Italie-Bulgarie 2018 », lors de la récente CAN en Egypte ;

les lauriers engrangés par les athlètes camerounais aux jeux Islamiques de Baku, aux jeux de la Francophonie à Abidjan, à la Coupe du Monde de boxe à Hambourg, au Championnat du Monde de Sambo à Sochy, etc.

Plusieurs autres disciplines sportives ont contribué au rayonnement de l'image de marque du Cameroun au cours des compétitions ci-après :

Au niveau international,

les Championnats d'Afrique cadets, juniors et séniors de luttres libres féminine et gréco-romaine à Marrakech;

les Championnats d'Afrique de Judo à Antananarivo ;

les championnats du Monde d'Haltérophilie en Californie ;

les championnats du Monde de Handball en Allemagne ;

les championnats d'Afrique de Taekwondo à Tunis ;

les Championnats d'Afrique de Nanbudo à Abidjan ;

le tour cycliste international «la tropicale AMISSA BONGO » du Gabon ;

Au niveau national,

l'African open de Judo, « Yaoundé 2017 » qualificatif pour les Jeux Olympiques « Tokyo 2020 » ;

les 16èmes et 8èmes Championnats d'Afrique de karaté séniors et juniors dames et messieurs à Yaoundé ;

la World Grand Prix de Volleyball dames à Yaoundé ;
 le Tour Cycliste international du Cameroun ;
 le Grand Prix Cycliste International « Chantal BIYA » ;
 Guinness Mount Cameroon Race of Hope à Buea etc...

Le MINSEP a poursuivi son action d'encadrement des structures à travers l'octroi des appuis et des subventions à certains organismes agissant dans le sport, tel que la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC), et d'autres associations et groupes œuvrant dans la promotion et le développement des activités sportives.

Par ailleurs, le Comité de Normalisation, placé à la tête de la FECAFOOT par la FIFA, bénéficie d'un accompagnement de proximité de la part des structures techniques du MINSEP, pour que soit définitivement réinstauré dans le football camerounais un climat de sérénité susceptible de permettre d'enregistrer plus de victoires dans le futur. Nous travaillons en bonne intelligence avec ledit comité.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	13	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 509 377 855	CP 9 509 377 855
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 679 269 145	Ecart CP 679 269 145
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 9 302 903 106	CP 9 204 607 739
TAUX DE CONSOMMATION	98,73 %	97,69 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le taux de réalisation de 100% se justifie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'implication des fédérations sportives civiles nationales dans la formation des encadreurs techniques et moniteurs sportifs ; les appuis multiformes apportés par les pouvoirs publics aux associations et fédérations sportives dans leurs activités, le suivi des activités desdites fédérations à travers l'évaluation permanente de la mise en œuvre des programmes des Directions Techniques Nationales (DTN) ; l'organisation des missions d'inspection au sein des fédérations sportives civiles nationales, le suivi et le contrôle du processus de formation à l'INJS et au sein des CENAJES sous tutelle du MINSEP. 	

PERSPECTIVES 2018	<p>Au regard des résultats obtenus au cours de l'exercice 2017, le MINSEP va s'atteler dans l'optique de l'amélioration de la performance sportive à :</p> <ul style="list-style-type: none">assurer un enseignement de l'éducation physique et sportive de qualité et son arrimage à l'approche par compétence;intensifier la pratique des activités physiques et sportives sur toute l'étendue du territoire national ;poursuivre l'assainissement au sein des fédérations sportives civiles nationales en prélude au bon déroulement du renouvellement des organes dirigeants de celle-ci ;poursuivre la mise en place du dispositif permettant la détection et la formation des talents sportifs ;développer les disciplines sportives au niveau national, en collaboration avec les fédérations sportives, préalable à la participation à toute compétition sportive internationale ;finaliser le cadre juridique et réglementaire encadrant la pratique du sport de haut niveau. <p>Par ailleurs, il est envisagé l'intensification des séminaires d'imprégnation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie (IRP), l'organisation des Inspections et descentes conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB, l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'arrondissements des régions.</p>
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

La performance détaillée est :

Action 01 DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les ressources mises à disposition par les pouvoirs publics ont été entièrement consacrées à la formation des cadres supérieurs et moyens d'EPS ainsi qu'à la restructuration des écoles de formation des enseignants d'EPS. En outre, ces moyens financiers ont permis l'organisation à travers les établissements scolaires, des journées pédagogiques concernant l'enseignement de l'EPS et la promotion des APS par les associations sportives de masse. De même que l'acquisition d'un véhicule de fonction à l'INJS pour l'amélioration du cadre de travail et la construction de la clôture du CENAJES de Bertoua pour la sécurisation du site. Le suivi des examens officiels, la promotion des APS en milieu carcéral et le contrôle des centres de remise en forme, des structures agréées et des parcours Vita.

OBJECTIF	Accroître l'offre en matière d'enseignement de l'éducation physique							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'auditeurs libres et de moniteurs formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 59.34%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		277.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		332.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		197					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	780 647 000	780 647 000	889 049 826	889 049 826	801 844 902	801 844 812	100 %	97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été implémentée dans un environnement marqué par la persistance de l'insécurité dans les zones transfrontalières, les tensions sociales dans une partie du territoire national.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Réactualisation des programmes d'enseignement des écoles de formation des cadres moyens ;</p> <p>Organisation des journées pédagogiques et des tables rondes à l'INJS et dans les CENAJES au sujet de la méthode d'enseignement basée sur l'approche par compétence ;</p> <p>Elaboration de la fiche pédagogique de la leçon d'EPS ;</p> <p>Formation de 107 Cadres supérieurs d'EPS;</p> <p>Formation de 97 Cadres moyens d'EPS sortis des quatre CENAJES;</p> <p>Appui technique aux organisations et associations de sports de masse ;</p> <p>Subvention à l'INJS et aux CENAJES ;</p> <p>Organisation d'un séminaire de renforcement des capacités du personnel des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie ;</p> <p>Supervision des examens de fin de formation dans les CENAJES, ainsi que la remise des diplômes aux lauréats ;</p> <p>Organisation d'un séminaire d'imprégnation des lauréats STAPS promotion 2017 ;</p> <p>Production du memento sur l'enseignement de l'Education Physique et Sportive selon l'approche par les compétences.</p>							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les ressources mises à disposition par les pouvoirs publics ont été entièrement consacrées à la formation des cadres supérieurs et moyens d'EPS ainsi qu'à la restructuration des écoles de formation des enseignants d'EPS. En outre, ces moyens financiers ont permis l'organisation à travers les établissements scolaires, des journées pédagogiques concernant l'enseignement de l'EPS et la promotion des APS par les associations sportives de masse. De même que l'acquisition d'un véhicule de fonction à l'INJS pour l'amélioration du cadre de travail et la construction de la clôture du CENAJES de Bertoua pour la sécurisation du site. Le suivi des examens officiels, la promotion des APS en milieu carcéral et le contrôle des centres de remise en forme, des structures agréées et des parcours Vita.</p>
<p>Perspectives 2018</p>	<p>En guise de perspectives pour l'exercice 2018, il est envisagé la promotion et la vulgarisation des APS à travers l'organisation de la journée Nationale de l'Education Physique.</p> <p>L'arrimage des acteurs institutionnels de la chaîne pédagogique et des documents relatifs à l'enseignement de l'EPS aux normes de l'approche par compétences.</p> <p>La prise en compte de l'EPS aux examens officiels conduits par le GCE Board.</p> <p>l'organisation permanente des journées pédagogiques au niveau national, régional et départemental, et l'intensification des inspections conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB.</p> <p>Les descentes conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB dans le cadre des épreuves physiques aux examens officiels.</p> <p>La mise sur pied d'un comité d'orientation et de pilotage de l'Education Physique en milieu scolaire et extra-scolaire.</p> <p>L'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'Education Physique.</p> <p>L'élaboration des guides et des bulletins d'inspection pédagogique.</p> <p>La supervision des journées pédagogiques et le suivi des examens officiels dans les CENAJES.</p> <p>L'organisation d'un séminaire d'imprégnation des lauréats sortis des CENAJES.</p> <p>L'évaluation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie.</p> <p>Le renforcement des capacités du personnel de l'Inspection de Pédagogie.</p>

Action 04 DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

La totalité des ressources financières déployées a favorisé la mise en œuvre des Conventions avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

L'un des fruits du développement de la coopération est la nomination d'un cadre d'EPS au poste de directeur adjoint chargé des sports au Secrétariat Général de la CONFEJES.

OBJECTIF	Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers (PTF) dans la mise en œuvre des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets d'infrastructures financés par les PTFs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	66 500 000	66 500 000	53 578 445	53 578 445	53 578 445	53 578 445	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'action a été menée dans un contexte visant l'accroissement des échanges d'expériences et l'obtention des financements destinés aux projets du sous-secteur Sport et Education Physique, principalement dans l'accompagnement du Cameroun dans les préparatifs de la CAN de football masculin 2019.</p> <p>Il est également à prendre en compte la volonté politique d'améliorer la représentativité des ressources humaines nationales auprès des organismes internationaux spécialisés dans le domaine du sport, ainsi que le transfert progressif des compétences en matière d'activités physiques et sportives aux Collectivités Territoriales Décentralisées.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de l'action sont :</p> <p>la poursuite de la mise en œuvre de la convention MINSEP/FEICOM ;</p> <p>le suivi de la coopération avec les Organismes multilatéraux (activités menées dans le cadre de la CONFEJES, de la Francophonie et du Commonwealth...);</p> <p>la poursuite de la coopération bilatérale avec plusieurs pays amis (Chine, Brésil, Allemagne, Turquie, Egypte, Maroc...);</p> <p>la signature de la convention relative à la construction du complexe sportif d'Olembé ;</p> <p>la signature de la convention relative à la construction du complexe sportif de Japoma.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>La totalité des ressources financières déployées a favorisé la mise en œuvre des Conventions avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.</p> <p>L'un des fruits du développement de la coopération est la nomination d'un cadre d'EPS au poste de directeur adjoint chargé des sports au Secrétariat Général de la CONFEJES.</p>							
Perspectives 2018	<p>Dans l'optique de tirer profit de la coopération au cours de l'exercice 2018, le MINSEP mettra un accent particulier sur l'Implication accrue des partenaires dans l'organisation des événements majeurs, la multiplication des accords sectoriels en matière d'activités physiques et sportives, particulièrement dans le cadre du fonctionnement de l'ANAFOOT, et la poursuite du plaidoyer en vue de la mise en place de l'école doctorale à l'INJS.</p> <p>Par ailleurs, il est envisagé la finalisation des concertations en cours avec les communautés urbaines de Douala et de Bafoussam pour la formalisation de la coopération sectorielle à travers la signature des conventions.</p>							

Action 05 ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL

Cette baisse se justifie par le fait que certaines ligues régionales ne mènent pas leurs activités à cause des conflits internes au sein des fédérations, les exécutifs fédéraux en poste sont plus intéressés par le renouvellement des organes dirigeants que par la promotion de leurs disciplines respectives. De plus, les fédérations se déploient davantage pour les compétitions internationales au détriment de celles nationales.

OBJECTIF	Améliorer la gouvernance des Fédérations Sportives Nationales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de ligues sportives régionales fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 37.5%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		235.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		344.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		129					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 473 000 000	1 473 000 000	987 687 648	987 687 648	987 687 648	987 687 648	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été réalisée dans un contexte marqué par la nécessité d'améliorer la gouvernance au sein des fédérations sportives civiles nationales, le renforcement du suivi des activités et l'accompagnement technique desdites fédérations, la mise à jour de leurs textes afin d'y intégrer les organes juridictionnels internes indépendants.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Comme activités majeures, il est à signaler la tenue des travaux du Comité technique de réforme. L'octroi des subventions aux fédérations pour un accompagnement financier de leurs activités d'un montant de 705 000 000 FCFA. On peut citer: la FENASSCO ligue A : 15 000 000 FCFA; la FENASSCO ligue B : 10 000 000 FCFA; la FENASU : 20 000 000 FCFA ; la Ligue de Football professionnel : 660 000 000 FCFA et l'organisation de la cérémonie de clôture de la saison sportive nationale							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Cette baisse se justifie par le fait que certaines ligues régionales ne mènent pas leurs activités à cause des conflits internes au sein des fédérations, les exécutifs fédéraux en poste sont plus intéressés par le renouvellement des organes dirigeants que par la promotion de leurs disciplines respectives. De plus, les fédérations se déploient davantage pour les compétitions internationales au détriment de celles nationales.							
Perspectives 2018	Le MINSEP se propose de soumettre à la sanction de la très haute hiérarchie, un projet de révision de la loi n°018/ 2011 du 15 juillet 2011 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives au Cameroun en vue d'améliorer la gouvernance sportive. La révision des textes des fédérations sportives civiles nationales. Apporter des innovations dans l'organisation de la saison sportive nationale. La tenue d'un séminaire de renforcement des capacités des acteurs du mouvement sportif national.							

Action 06 DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Les ressources financières mises à disposition ont permis la participation à 109 compétitions sportives internationales pour un taux de couverture du calendrier des compétitions de 90.48%, avec une moisson de 381 médailles engrangées dont 142 en or, 97 en argent et 142 en bronze ; l'amélioration des conditions de préparation des athlètes et le suivi permanent des équipes nationales dans le cadre des compétitions internationales. Toutefois, les fonds alloués se sont avérés insuffisants au regard des multiples sollicitations de financement des compétitions sportives auxquelles a fait face le MINSEP, toute chose qui a favorisé la sollicitation des rallonges budgétaires auprès de la Haute Hiérarchie.

OBJECTIF	Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions internationales majeures (Jeux Olympiques, Coupe du Monde, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Africains...)							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de podium				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 129.15%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		285.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		295.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		381					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 868 500 000	7 868 500 000	7 579 061 936	7 579 061 936	7 459 792 111	7 361 496 834	100 %	97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les éléments de l'environnement qui ont impacté la mise en œuvre de cette action sont notamment, les préparatifs liés à l'organisation de la CAN masculine de Football 2019 et l'exigence d'une bonne préparation des athlètes en vue d'une participation honorable aux compétitions internationales.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Dans le cadre de cette action,</p> <p>au plan international, la participation et la prise en charge:</p> <p>des sélections nationales dans le cadre des compétitions de souveraineté notamment les jeux de la francophonie à Abidjan, les jeux de la solidarité islamique à Baku ;</p> <p>des Lions indomptables à la CAN TOTAL Gabon 2017 ;</p> <p>au championnat du monde de handball en Allemagne ;</p> <p>à la Coupe d'Afrique des Nations de volleyball messieurs en Egypte ;</p> <p>au Championnat du monde de boxe en Allemagne ;</p> <p>aux championnats du monde de sambo à Sochy.</p> <p>Au niveau national, l'organisation :</p> <p>de la coupe d'Afrique des nations de volleyball dames ;</p> <p>du Tour Cycliste International du Cameroun ;</p> <p>de la 17ème édition du Grand Prix Cycliste International « Chantal BIYA » ;</p> <p>de la " mount Cameroon race of hope" ;</p> <p>des championnats d'Afrique de karaté.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources financières mises à disposition ont permis la participation à 109 compétitions sportives internationales pour un taux de couverture du calendrier des compétitions de 90.48%, avec une moisson de 381 médailles engrangées dont 142 en or, 97 en argent et 142 en bronze ; l'amélioration des conditions de préparation des athlètes et le suivi permanent des équipes nationales dans le cadre des compétitions internationales. Toutefois, les fonds alloués se sont avérés insuffisants au regard des multiples sollicitations de financement des compétitions sportives auxquelles a fait face le MINSEP, toute chose qui a favorisé la sollicitation des rallonges budgétaires auprès de la Haute Hiérarchie.							

Perspectives 2018	<p>Au cours de l'exercice 2018, le MINSEP entend assurer une participation honorable des athlètes camerounais aux diverses compétitions sportives internationales notamment les jeux du Commonwealth « Gold coast 2018 », les jeux africains de la jeunesse « Alger 2018 », les jeux olympiques de la jeunesse « Buenos aires 2018 », les championnats du monde de volleyball dames et messieurs. Il est également prévu :</p> <p>la participation aux éliminatoires de la coupe du monde de basketball messieurs « Chine 2019 » ;</p> <p>la valorisation des sportifs talentueux couplée à l'amélioration des conditions de travail des encadreurs techniques ;</p> <p>l'amélioration de l'encadrement technique des sportifs de la base au sommet par le fonctionnement effectif des directions techniques nationales ;</p> <p>la systématisation et le perfectionnement du processus de formation de l'élite sportive nationale en vue de la réalisation des meilleures performances ;</p> <p>la finalisation du cadre juridique et réglementaire encadrant la pratique du sport de haut niveau (statut des sportifs et encadreurs de haut niveau, commission nationale de haut niveau) ;</p> <p>l'organisation systématique des cérémonies d'au-revoir et de récompense aux sportifs méritants.</p>
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 212

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Responsable du programme

BELLA EVES RENE LOUIS

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 212 intitulé « Développement des Infrastructures Sportives » a pour but de doter le Cameroun en infrastructures sportives modernes. Il vise l'implantation à terme sur l'étendue du territoire national de diverses installations sportives en vue d'accroître la performance des athlètes de haut niveau et d'abriter les compétitions sportives nationales et internationales. Le tableau ci-dessous fait la présentation détaillée du programme.

OBJECTIF	Doter le pays d'Infrastructures Sportives Modernes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre des infrastructures sportives construites et fonctionnelles
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	1.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	12.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL	
DOTATIONS INITIALES	AE 135 698 000 000	CP 135 698 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BELLA EVES RENE LOUIS,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 212 du MINSEP a été exécuté dans un contexte général marqué par les préparatifs de l'organisation de la CAN masculine 2019, le processus de décentralisation, l'absence d'une politique efficace de gestion des infrastructures sportives, la lenteur dans le processus de finalisation des conventions de financement avec les partenaires internationaux, le retard dans le processus de contractualisation des marchés, le retard dans le démarrage des travaux par certaines entreprises, le non-respect des délais de réalisation des études de certains projets en mode conception-réalisation.

L'objectif général du programme consiste à doter le pays d'infrastructures sportives modernes en qualité et en quantité. Cette option est la matérialisation de la volonté des pouvoirs publics de créer un cadre d'épanouissement et d'éclosion des talents sportifs.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Les exigences liées au respect du cahier des charges de la Confédération Africaine de Football (CAF) dans le cadre des préparatifs de l'organisation de la CAN 2019 au Cameroun ont amené le pays à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS). À ce titre, plusieurs contrats ont été signés avec des entreprises internationales en vue de la construction de nouvelles infrastructures et la réhabilitation de celles existantes. Il s'agit notamment de : PRIME

PROTOMAC en charge de la construction et de la réhabilitation des terrains d'entraînement de la ville de Garoua ; MOTA ENGIL en charge de la réhabilitation du stade de Roundé ADJA et la construction de son annexe ; Coopération Commerciale Canadienne en charge de la réhabilitation du stade de la réunification de Douala et la construction de son annexe ; Groupement Leonardo/Léonardo Cameroun pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de construction du complexe sportif de Japoma ; Groupement Socotec/Beta pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de construction et de réhabilitation des terrains d'entraînement de Garoua ; AMA Consultants pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation du stade de ROUMDE ADJA et de construction de son annexe.

En outre, on peut relever l'accélération des travaux de construction des complexes sportifs d'Olembé et de Japoma. En marge de ces grands chantiers, le Ministère a transféré des ressources en faveur des Communes de Nanga-Eboko et de Ngoulemakong dans le Sud pour la réhabilitation du stade municipal ainsi que la Construction d'une clôture et l'aménagement du stade respectivement.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	12	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 54 566 856 796	CP 54 566 856 796
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 81 131 143 204	Ecart CP 81 131 143 204
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 54 190 374 736	CP 54 190 374 736
TAUX DE CONSOMMATION	99,31 %	99,31 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le programme 212 comporte des actions pluriannuelles. A ce titre, les ressources allouées ont permis d'accélérer le rythme des travaux dans les différents chantiers.	
PERSPECTIVES 2018	Dans la perspective de la CAN 2019, le MINSEP entend accélérer les travaux de différentes infrastructures sportives à l'effet de répondre aux exigences du cahier de charges de la Confédération Africaine de Football. En ce qui concerne les infrastructures sportives de proximité, le ministère entend faire une évaluation des plateformes sportives et des gymnases en cours de construction en vue de leur achèvement. En outre, le MINSEP entrevoit la poursuite du transfert des ressources aux CTD.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

La performance détaillée est :

Action 01 CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL									
OBJECTIF	Doter le pays des stades pouvant abriter les compétitions sportives nationales et internationales								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de stades omnisports de football construits						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	1.0							
	Année cible:	2017							
	Valeur Cible	4.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	ras							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	135 698 000 000	135 698 000 000	54 566 856 796	54 566 856 796	54 080 374 736	54 080 374 736	99,31 %	99,31 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les éléments qui ont influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2017 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> les préparatifs de l'organisation de la CAN 2019 ; le non-respect des délais de réalisation des études de certains projets en mode conception-réalisation à Japoma ; le léger retard dans les procédures fiscales. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	ras								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les complexes sportifs sont des projets pluriannuels, d'où la stabilité de l'indicateur. Toutefois, les ressources ont permis de poursuivre les travaux de construction des stades desdits complexes.</p> <p>Ainsi, à Olembé les ressources ont conduit aux extraits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> avancement global des travaux de construction du stade et de ses annexes 10% ; quantités pour le chargement du premier bateau à 100% (157 poteaux, 292 poutres, 667 dalles) ; quantités pour le chargement du deuxième bateau : poteaux 162/194 soit 84%, poutres 370/300 soit 123%, gradins 604/56, dalles 881/585 -pourcentage des containers livrés et programmés 51,5. <p>A Japoma, les ressources ont conduit aux extraits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de réalisation : 28% Installation du chantier 91,8% Aires de jeux : 98,33% Réalisation des pieux à 89,24% Voiles poteaux :30,5% Exécution des dalles 36% Bétons de propreté 54,8% Semelles : 58,23%. 								
Perspectives 2018	<p>Les actions futures s'inscrivent en droite ligne de l'organisation de la CAN 2019. Ainsi, il est envisagé l'achèvement de la 1^{ère} phase des travaux de construction des complexes sportifs de Japoma et d'Olembé (deux stades Omnisports et quatre terrains d'entraînement) en décembre 2018.</p>								

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 213

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

Responsable du programme

MESSOBO AWONO

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le but du présent programme est d'assurer une bonne coordination et une mise en œuvre adéquate des actions et des activités prévues. Le programme support vise l'amélioration du cadre et des conditions de travail ainsi que le renforcement des capacités du personnel.

OBJECTIF	améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	90.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 038 353 000	CP 6 038 353 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MESSOBO AWONO,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 213 a été influencée par la poursuite de la prise en compte intégrale de la Loi n° 2007 /006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'État, les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la poursuite des préparatifs et l'organisation des CAN masculine 2019 au Cameroun, la poursuite de la politique gouvernementale en matière de lutte contre la corruption. De plus, la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publiques Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'Exercice 2017.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels en vue de faciliter le pilotage des actions et des activités du MINSEP. En 2017, la feuille de route et le plan d'action ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur.

Au cours de l'exercice sous revue, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (chaîne de résultats, Revue des programmes, Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), feuille de route 2017, Rapport Annuel de Performance (RAP) 2016 et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. En outre, on peut signaler la formation de 180 cadres d'EPS et de 113 cadres moyens d'EPS sortis respectivement de l'INJS et des CENAJES. Par ailleurs, le fichier solde du ministère a été régulièrement assaini ; l'effectif total des agents publics employés par le MINSEP est de 2194 personnels. Dans le domaine de l'équipement des services, le MINSEP a enregistré quelques réalisations notamment l'achat de seize (16) véhicules de fonction et de trente-sept (37) ordinateurs.

En somme, la performance du programme se révèle globalement satisfaisante au regard de toutes ces réalisations. Néanmoins, certaines activités dudit programme n'ont pas pu être réalisées du fait de l'insuffisance des ressources financières.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	103,10%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	103,10%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 560 578 725	CP 5 560 578 725
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 477 774 275	Ecart CP 477 774 275
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 915 995 065	CP 3 915 995 065
TAUX DE CONSOMMATION	82,79 %	82,79 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'enveloppe budgétaire disponible n'a pas permis de couvrir l'ensemble des activités programmées qui nécessitaient davantage de ressources pour leur mise en œuvre.	
PERSPECTIVES 2018	Dans la perspective de l'exercice 2017, il est envisagé d'améliorer les infrastructures réseaux (électrique et internet) et d'augmenter le débit internet au sein du ministère (bande passante), de former tous les intervenants à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), de désigner tous les acteurs de la chaîne de performance, de mettre hors quotas les budgets de compétitions sportives internationales, de réhabiliter le bâtiment abritant la salle de conférences du ministère, d'actualiser l'annuaire statistique et d'élaborer le schéma directeur informatique.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

La performance détaillée est :

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP

Les ressources allouées ont permis la réalisation des résultats enregistrés, notamment l'organisation des réunions de coordination administrative, le suivi-évaluation des projets du Ministère et prioritairement ceux relatifs à la préparation de la CAN 2019.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP							
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 54,19%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	75.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	87.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	65,75						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 392 500 000	1 392 500 000	1 130 172 996	1 130 172 996	299 772 996	299 772 996	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un environnement général marqué par la recherche de l'efficacité et de l'efficience dans la gestion des affaires publiques à travers l'implémentation des nouveaux principes de gouvernance. A ce titre, il s'est agi d'améliorer le fonctionnement des services du MINSEP par la mise en place d'un dispositif de pilotage axé sur la performance.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités majeures enregistrées en 2017 dans le cadre de la mise en œuvre de cette action sont : le suivi-évaluation des projets du Ministère relatifs aux préparatifs de la CAN 2019 ; l'élaboration et le suivi-évaluation de la feuille de route 2017 du Ministère ; l'élaboration et le suivi-évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ; la tenue régulière des réunions de coordination administrative.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des résultats enregistrés, notamment l'organisation des réunions de coordination administrative, le suivi-évaluation des projets du Ministère et prioritairement ceux relatifs à la préparation de la CAN 2019.							
Perspectives 2018	Pour s'inscrire durablement dans la mouvance de la performance actuellement impulsée dans la gestion des affaires publiques, le Ministère va poursuivre la mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur les résultats à travers une meilleure coordination, et un suivi étroit de l'ensemble des activités.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

Les résultats obtenus sont la conséquence d'une utilisation rationnelle des ressources allouées dans le cadre de l'appropriation progressive des exigences du budget programme.

OBJECTIF	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	145 500 000	145 500 000	140 203 499	140 203 499	140 203 499	140 203 499	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par l'impératif de l'arrimage à la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'Exercice 2017.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités saillantes issues de la mise en œuvre de l'action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'élaboration de la chaîne des résultats ; l'élaboration de l'annuaire statistique du MINSEP ; l'élaboration du schéma directeur informatique ; la revue et actualisation des programmes ; l'élaboration du CDMT 2018-2020 ; l'élaboration du RAP 2016 ; l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2018 ; l'élaboration de la feuille de route 2017 du MINSEP. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus sont la conséquence d'une utilisation rationnelle des ressources allouées dans le cadre de l'appropriation progressive des exigences du budget programme.							
Perspectives 2018	Dans la perspective de l'exercice 2018, il est envisagé la finalisation des travaux du bâtiment abritant la salle de conférence et la réhabilitation du bâtiment abritant la division des affaires juridiques et le contrôle financier.							

Action 03 DEVELOPPEMENT DES TIC

Ce résultat se justifie par le fait que les ressources allouées ont été essentiellement consacrées à l'élaboration du schéma directeur informatique et à la protection et à la maintenance du parc informatique.

OBJECTIF	Optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96,81%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		41.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		70.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		67,77					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	67 500 000	67 500 000	53 668 525	53 668 525	53 668 525	53 668 525	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été influencée par la nécessité d'un arrimage aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'exigence d'assurer au parc informatique du MINSEP, un système de sécurité capable de protéger les données.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	La mise en œuvre de cette action a permis la réalisation des activités majeures ci-après : l'élaboration du schéma directeur informatique ; la maintenance et la sécurisation du parc informatique.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat se justifie par le fait que les ressources allouées ont été essentiellement consacrées à l'élaboration du schéma directeur informatique et à la protection et à la maintenance du parc informatique.							
Perspectives 2018	Le MINSEP envisage la refonte de son site WEB, l'acquisition des licences des logiciels d'exploitation et de sécurisation du parc informatique du MINSEP, la maintenance et la sécurisation du parc informatique, bureautique et du réseau informatique et l'augmentation de la bande passante							

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Ce résultat se justifie par l'amélioration des conditions de travail au prorata des ressources disponibles.

OBJECTIF	Doter les services du MINSEP des équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 28,33 %	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	48.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	17						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	739 353 000	739 353 000	624 034 740	624 034 740	615 881 609	615 881 609	98,69 %	98,69 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte général qui caractérise les conditions de travail au MINSEP est celui de la vétusté des édifices, de l'étroitesse des locaux et du sous équipement des services.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, le MINSEP a :</p> <ul style="list-style-type: none"> acquis 37 ordinateurs complets ; élaboration des DAO (13 DAO) ; Acquisition du mobilier de bureau (42 tables ,56 chaises, 14 armoires) ; Acquisition du matériel informatique (25 ordinateurs, 10 photocopieurs) ; Réhabilitation du réseau électrique ; Aménagement du bâtiment abritant la salle des conférences ; Entretien et maintenance des équipements et installation ; entretien des bâtiments et espaces verts du MINSEP ; Mise en œuvre du plan de réduction de la consommation d'eau et d'électricité et du téléphone du MINSEP ; Production des badges d'identification du personnel et des visiteurs (76 badges) ; Elaboration du budget programme. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat se justifie par l'amélioration des conditions de travail au prorata des ressources disponibles.							
Perspectives 2018	Pour que les conditions de travail soient davantage améliorées, le MINSEP se projette de faire l'extension du bâtiment abritant la salle des conférences, la réhabilitation du bâtiment abritant la Division des Affaires juridiques et les services du Contrôle financier.							

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Toutes les ressources allouées ont été consacrées aux renforcements des capacités et à la formation des agents publics du MINSEP.

OBJECTIF	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de personnel ayant bénéficié d'une session de formation					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 64,66 %	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	32.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	38,8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 693 500 000	3 693 500 000	3 612 498 965	3 612 498 965	2 806 468 426	2 806 468 426	77,69 %	77,69 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte marqué par la nécessité de s'arrimer sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) afin d'avoir un personnel performant.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> le paiement des salaires ; l'assainissement du fichier soldes et personnels (2298 personnels) ; l'organisation des sessions de renforcement de capacités à l'attention des responsables et des cadres du Ministère et acteurs du mouvement sportif il s'est agi entre autres : formations sur le processus de budgétisation de la masse salariale (10 personnels) ; sur l'actualisation de l'organigramme du MINSEP (8 personnels) ; sur l'Ethique, Déontologie et rédaction administrative (50 cadres des services centraux) ; formation du renforcement des capacités des IRP (62 personnels) Acquisition et maintenance des équipements techniques et informatiques du réseau SIGIPES ; Elaboration des fichiers physiques et électroniques des personnels ; Production des actes de carrière (540 actes) et de pension (187 actes) et leur prise en charge (740 actes payés pour un montant 249 631 155 FCFA) ; Participation des personnels du MINSEP aux différents défilés (1200 pagnes distribués) ; -célébration des personnels du MINSEP (07 personnels décorés et 05 récompensés) ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Toutes les ressources allouées ont été consacrées aux renforcements des capacités et à la formation des agents publics du MINSEP.							
Perspectives 2018	Dans la perspective d'une action plus performante, il sera question de poursuivre les sessions de formations visant à accroître le rendement des personnels du MINSEP et des acteurs du mouvement sportif, l'élaboration du manuel de procédures administratives phase II, le fonctionnement du Comité sectoriel d'assainissement des données soldes et carrières des personnels							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Au terme de l'exercice budgétaire 2017, le bilan de la mise en œuvre du PPA du MINSEP permet d'opérer une confrontation entre les résultats obtenus et l'objectif stratégique de ce département ministériel, d'une part, et d'entrevoir eu égard aux leçons apprises, les perspectives à court et à moyen terme, d'autre part.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur Sport et Education Physique en vue de l'atteinte des objectifs du DSCE, le MINSEP s'est fixé pour objectif, en sa qualité de garant de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le domaine des Sports et Éducation Physique, ***de promouvoir la pratique des APS pour tous sur l'ensemble du territoire national***. A cet effet, un accent particulier a été porté sur l'encadrement du mouvement sportif, le développement des infrastructures sportives ainsi que sur la gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur Sports et Éducation Physique. L'appréciation de la performance globale issue de la mise en œuvre des deux programmes opérationnels et du programme support sus-évoqués ne peut se faire qu'au regard des résultats obtenus sur chacun de ces axes.

3.1.1- Programme 211

L'objectif du programme 211 est d'améliorer l'offre en ce qui concerne l'encadrement des activités physiques et sportives par les acteurs institutionnels. Il couvre les deux principaux pans du Ministère à savoir, l'Education Physique et la promotion de l'image de marque du Cameroun à travers le sport.

Concernant l'Éducation Physique, les efforts déployés ont permis la réactualisation des programmes d'enseignement dans les écoles de formation des cadres moyens, l'organisation des journées pédagogiques et des tables rondes à l'INJS et dans les CENAJES au sujet de la méthode d'enseignement basé sur l'Approche Par Compétence (APC) suivie de l'organisation d'un séminaire de renforcement des capacités à l'intention du personnel des Inspections Régionales de Pédagogie. On peut également noter comme fait majeur, l'élaboration de la fiche pédagogique de la leçon d'EPS ainsi que l'appui technique accordé aux organisations et associations de sports de masse, l'achèvement de la formation de 107 Cadres supérieurs d'EPS et de 97 Cadres moyens d'EPS sortis des quatre CENAJES. Dans le même registre on peut évoquer l'organisation d'un séminaire d'imprégnation des lauréats STAPS promotion 2017 et la production du memento sur l'enseignement de l'Education Physique et Sportive selon l'approche par les compétences.

Enfin, la sensibilisation des populations sur les vertus de la pratique régulière des activités physiques s'est poursuivie à travers la célébration de la Journée Nationale de l'Education Physique sur l'ensemble du territoire national sous le thème : « *la pratique des activités*

physiques et sportives : gage de santé, d'unité et d'intégration nationale pour un Cameroun émergent ».

Le rayonnement du sport sur la scène nationale et internationale en vue de l'éclosion des talents et de la promotion de l'image de marque du Cameroun s'est également manifesté de manière significative au cours de l'exercice 2017. Les pouvoirs publics ont à ce titre octroyé à certaines fédérations sportives civiles nationales des subventions de l'ordre de 705 000 000 FCFA réparti comme suit : -FENASSCO ligue A : 15 000 000 FCFA ; -FENASSCO ligue B : 10 000 000 FCFA ; -FENASU : 20 000 000 FCFA ; -Ligue de Football Professionnel du Cameroun: 660 000 000 FCFA. Les appuis multiformes du gouvernement ont permis la participation et la prise en charge des sélections nationales dans le cadre des compétitions internationales, dans plusieurs disciplines sportives, la participation et la prise en charge des Lions Indomptables à la Coupe des Nations de Football TOTAL Gabon 2017 et les Lionnes indomptables à la CAN de volleyball Dames « Cameroun 2017 » et Championnat du Monde de Handball du 30 novembre au 16 décembre 2017 en Allemagne. Les sélections nationales du Cameroun ont également participé aux jeux de la Francophonie « Abidjan 2017 », aux 6^{ème} jeux du Commonwealth de la jeunesse aux Iles Bahamas, au Championnat d'Afrique d'Athlétisme Masters à Abidjan, à la Coupe d'Afrique de volleyball Messieurs en Egypte, à l'Afro basket Messieurs au Sénégal et en Tunisie, le Championnat du Monde d'Athlétisme « Londres 2017 », la World Grand Prix de Volleyball Dames « Yaoundé 2017 », les 4^{ème} jeux Islamique « BAKU 2017 », le Tour Cyclisme du Maroc, l'African open de Judo, « Yaoundé 2017 » qualificatif pour les Jeux Olympiques « Tokyo 2020 », les 16^{èmes} et 8^{èmes} Championnats d'Afrique de karaté séniors et juniors dames et messieurs à Yaoundé, le Tour Cycliste international du Cameroun, le Grand Prix Cycliste International « Chantal BIYA » et la Guinness Mount Cameroon Race of Hope à Buea.

Les lauriers issus de la participation à ces différentes compétitions se présentent ainsi qu'il suit : trois cent quatre-vingt-un (381) médailles engrangées dont 142 en or, 97 en argent, et 142 en bronze.

3.1.2- Programme 212

Les préparatifs de la CAN masculine 2019 ont amené le MINSEP à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS). En effet, sous l'impulsion de la Très Haute Hiérarchie et, au vu du contexte et des échéances liées au cahier des charges de la CAF, la priorité a été accordée à la construction et à la réhabilitation des infrastructures destinées aux CAN. À ce titre, les travaux de construction du stade omnisports du complexe sportif d'Olembé à Yaoundé et du stade omnisports du complexe sportif de Japoma à Douala ont connu une avancée significative par la livraison des containers des éléments préfabriqués en béton armé dans les deux sites.

Sur un autre plan les travaux de réhabilitation du stade de Nanga-Eboko et celui de Ngoulemakong ont été conduits à leur terme.

3.1.3 Programme 213

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes en vue de faciliter le pilotage des actions et des activités du MINSEP. En 2017, la feuille de route ministérielle et le plan d'action de l'exercice ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur.

Au cours de l'exercice sous revue, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (Chaîne des Résultats, Revue des programmes, CDMT, feuille de route 2017, RAP 2016, et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. Toujours dans le registre des réalisations de l'exercice 2017, il est à signaler la formation de 291 Cadres d'EPS à l'INJS et dans les quatre CENAJES relevant du MINSEP. En outre, le fichier solde du ministère a été régulièrement assaini. L'effectif total des agents publics employés par le MINSEP est de 2194 personnels. Le MINSEP a également enregistré quelques réalisations. Notamment l'achat de deux véhicules de fonction et de trente-sept (37) ordinateurs. En somme, les résultats obtenus s'inscrivent en droite ligne de l'objectif général assigné au Ministère des Sports et de l'Éducation Physique. Néanmoins, certaines activités n'ont pas pu être réalisées du fait de l'insuffisance des ressources financières. Par ailleurs, l'arrimage au SIGIPES II n'a pas été effectif malgré l'acquisition du matériel et la formation des utilisateurs.

3.2. LEÇONS APPRISSES

La mise en œuvre du budget programme dans notre département ministériel pour le compte du triennat 2016-2018 et notamment l'élaboration du RAP 2017 a permis la consolidation de la stratégie de collecte des données issues de la mise en œuvre des actions et des programmes à travers l'implication au premier plan des responsables des actions et des programmes dans le processus de suivi-évaluation mis en place. Par ailleurs pour plus d'efficacité et d'efficience dans la démarche de mise en œuvre des programmes, il est à souligner une fois de plus, l'importance de revaloriser les crédits affectés à certains programmes, à l'instar du programme 211, afin d'éviter les sollicitations permanentes de la haute hiérarchie pour l'obtention des rallonges budgétaires et les transferts de ligne dont les mouvements sont très souvent peu maîtrisés. En outre, il est tout aussi important de préciser que certains indicateurs retenus au cours de ce triennat n'ont pas toujours permis de mieux rendre compte de la mise en œuvre des actions du fait de leur formulation qui n'est pas de nature à capter toute l'information souhaitée.

C'est le cas notamment des indicateurs des actions 1, 4 et 5 du programme 213. Aussi, suggérons-nous que pour le triennat 2018-2021 que les opérations de révision des programmes affinent davantage ses outils d'évaluation pour que la réalité soit exprimée avec beaucoup de justesse.

3.3. PERSPECTIVES 2018

Dans la perspective de l'exercice 2018, le MINSEP entend se consacrer dans le cadre de la poursuite de l'exécution de ses deux programmes opérationnels et de son programme support à la réalisation de plusieurs actions, à savoir :

- La poursuite et l'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation de toutes les infrastructures sportives destinées à la CAN 2019 ;
- le renouvellement du parc informatique et du circuit électrique, l'extension de la salle des conférences et la maintenance des équipements et des bâtiments ;
- l'élaboration d'un schéma directeur informatique ;
- l'acquisition des logiciels, et la mise en place d'un réseau ainsi que d'une connexion appropriée;
- la poursuite des opérations relatives à la conception des applications devant faciliter le fonctionnement des services du MINSEP, de même que la redynamisation et l'actualisation permanente du site Web du MINSEP (www.minsep.cm);
- l'encadrement du processus de renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives civiles nationales pour l'olympiade 2016-2020 ;
- la poursuite de la mise en place d'un dispositif permettant l'éclosion d'un football véritablement professionnel au Cameroun ;
- l'intensification des séminaires d'imprégnation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie (IRP) ;
- l'organisation permanente des journées pédagogiques au niveau national, régional et départemental, et l'intensification des inspections conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB ;
- la mise sur pied d'un comité d'orientation et de pilotage de l'Education Physique en milieu scolaire et extra-scolaire ;
- l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'Education Physique ;
- l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'arrondissements des régions;
- la désignation de tous les acteurs de la chaîne de performance ;
- la construction et l'équipement des nouveaux bâtiments pour abriter les services du ministère.